

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 89 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 7 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 6
--	---	---

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour : 93  
Vote(s) contre : 3  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du Lundi 29 juin 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-7.1 :

**Décision Modificative n° 1-2015 - Autorisations de Programme : abondement, modification dérogatoire d'affectation.**

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9,

VU le règlement financier de Metz Métropole,

VU la délibération du Bureau en date du 15 septembre 2014, portant affectation partielle de l'Autorisation de Programme "Investissements CPM 2014" ATEC004-14,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 13 avril 2015 portant adoption du Budget Primitif 2015,

CONSIDERANT le projet « ImpactE », retenu au titre du Pacte Lorraine du Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux (LIEC) de l'Université de Lorraine, qui viendra compléter une offre d'excellence exceptionnelle en matière d'innovation et de transfert que la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole souhaite voir se structurer dans le cadre de son projet de Campus Technologique,

CONSIDERANT les nouveaux besoins du Centre Pompidou-Metz en matière de matériels pour les expositions à venir et notamment l'exposition "Warhol Underground" programmée tardivement et contenant majoritairement des installations audiovisuelles,

DECIDE d'abonder de 110 000 € l'autorisation de programme « CTES1501 – Subventions 2015 »,

### Budget Principal - Autorisations de Programme 2015

Compétence	Milésime	Type AP**	Durée de via AP (en années)	Nouvelle date d'expiration	N° AP	Libellé des autorisations de programme	Montant des AP			Montant des CP		
							Pour mémoire AP votée y compris ajustement	DM1-2015	Total Cumulé	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CA2014	BP 2015
Enseignement Supérieur	2015	I	4	31/12/2018	CTES1501	Subventions 2015	200 000	110 000	310 000		50 000	260 000

\*\* Type d'AP : I = Intervention ; P = Programme

DECIDE d'approuver la modification dérogatoire d'affectation de l'Autorisation de Programme "ATEC004-14 - Investissements Centre Pompidou-Metz 2014" comme suit :


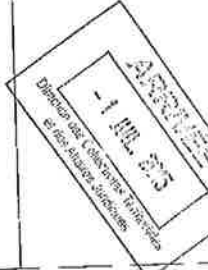
<u>AP ATEC004-14 " Investissements Centre Pompidou-Metz 2014 "</u>	<u>603 500 €</u>
Affectations partielles déjà votées au 31/12/2014:	603 500 €
• Travaux – OP2014020	230 000 €
• Mobilier et matériels – OP2014021	373 500 €
Nouvelle d'affectation proposée	0 €
• Travaux – OP2014020	212 000 €
• Mobilier et matériels – OP2014021	391 500 €
<u>Autorisation de programme encore disponible</u>	<u>0 €</u>

Pour extrait conforme  
Metz, le 30 juin 2015  
Le Président

Jean-Luc BOHL  
Maire de Montigny-lès-Metz



**BORDEREAU D'ENVOI**

<b>Destinataire</b> <i>Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –</i> <b>PREFECTURE DE LA MOSELLE –</b> <i>9 place de la Préfecture – BP 71014 –</i> <b>57034 METZ CEDEX 1</b>		
<b>Désignation des pièces</b>	<b>Nombre</b>	<b>Observations</b>
<i>Délibérations Conseil de Communauté.</i> <i>Lundi 29 juin 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	
<b>Point 2</b> – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
<b>Point 3</b> – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	 Délivré - AN
<b>Point 4</b> – Comptes de Gestion 2014 :	4	
. nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	
. Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
. Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	2	
<b>Point 5</b> – Comptes Administratifs :	1	 Délivré aux Collectivités Intercommunales et aux Syndicats Mixtes
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
<b>Point 6</b> – Affectation des résultats 2014.	6	
<b>Point 7</b> – Decision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
<b>Point 8</b> – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
<b>Point 9</b> – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.</b>		

Fait à Metz, le 30 juin 2015  
Le Président

  
Jean-Luc BOHL  
Maire de Montigny-lès-Metz